



Assemblée générale

Distr.: Limitée
24 février 2006

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarante-troisième session
Vienne, 20 février-3 mars 2006

Projet de rapport

I. Introduction

1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa quarante-troisième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 20 février au 3 mars 2006, sous la présidence de B. N. Suresh (Inde).
2. Le Sous-Comité a tenu [...] séances.

A. Participation

3. Ont assisté à la session les représentants des États membres du Comité suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Cuba, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kazakhstan, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Soudan, Suède, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.
4. Aux 638^e et 643^e séances, les 20 et 22 février, le Président a informé le Sous-Comité que l'Angola, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Bolivie, la République dominicaine, la Suisse, la Tunisie, le Yémen et le Zimbabwe avaient demandé à assister à la session en qualité d'observateurs. Comme il est d'usage, ces États ont été invités à envoyer une délégation qui assisterait à la session et prendrait la parole, le cas échéant, sans préjudice de la suite qui serait donnée à d'autres demandes de cette nature et sans que cela implique une décision quelconque du Sous-Comité



quant au statut de ces délégations, celui-ci accédant à ces demandes à sa convenance.

5. Des observateurs des organismes des Nations Unies ci-après ont assisté à la session: Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la santé (OMS) et Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

6. Des observateurs des organisations internationales ci-après ont également assisté à la session: Agence spatiale européenne (ESA), Association de droit international (ADI), Association des explorateurs de l'espace (ASE), Association européenne pour l'Année internationale de l'espace (EURISY), Conseil consultatif de la génération spatiale, Fédération internationale d'astronautique (FIA), Institut européen de politique spatiale, Institut international d'analyse appliquée des systèmes (IIAAS), Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), Spaceweek International Association (SIA), Union astronomique internationale (UAI) et Université internationale de l'espace (ISU).

7. La liste des représentants des États, des organismes des Nations Unies et des autres organisations internationales ayant participé à la session est publiée sous la cote A/AC.105/C.1/INF/35.

B. Adoption de l'ordre du jour

8. À sa 638^e séance, le 20 février 2006, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
8. Débris spatiaux.
9. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
10. Télémédecine spatiale.
11. Objets gravitant sur une orbite proche de la Terre.
12. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.

13. Année héliophysique internationale 2007.
14. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.
15. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique.
16. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

C. Élection du Président

9. À sa 638^e séance, conformément à la résolution 60/99 de l'Assemblée générale en date du 8 décembre 2005, le Sous-Comité a élu B. N. Suresh (Inde) Président de la quarante-troisième session et Mazlan Othman (Malaisie) Présidente de la quarante-quatrième session.

D. Débat général

10. Le Sous-Comité s'est félicité de l'élection de M. Suresh (Inde) à sa présidence pour un mandat d'un an en 2006 et de M^{me} Othman (Malaisie) pour le prochain mandat suivant d'un an en 2007. Il a remercié le Président précédent, Dumitru-Dorin Prunariu (Roumanie), pour sa conduite des travaux et ses contributions aux réalisations du Sous-Comité lors de son mandat de deux ans.
11. Une délégation a déclaré que, même si cet arrangement permettait au Sous-Comité de mener à bien ses travaux comme prévu, il ne faudrait pas qu'il constitue un précédent pour de futures élections.
12. Le Sous-Comité a présenté ses condoléances au Pakistan et aux Philippines, ainsi qu'à d'autres pays, pour les pertes de vies humaines causées par des catastrophes. Il a noté que ses travaux les plus urgents devraient être de développer les applications spatiales pour la prévention des catastrophes et le relèvement.
13. Le Sous-Comité a également présenté ses condoléances à l'Italie et aux autres États membres de l'ESA à la suite du décès de M. Antonio Rodota, Directeur général de l'ESA de 1997 à 2003.
14. Le Sous-Comité a félicité la République populaire de Chine pour le lancement réussi de sa deuxième mission habitée et les États-Unis d'Amérique pour le retour réussi de la navette spatiale.
15. Au cours du débat général, des déclarations ont été faites par les représentants des États membres suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Cuba, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Malaisie, Nigéria, Pakistan, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-

Bretagne et d'Irlande du Nord, Thaïlande, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam. Des déclarations générales ont été faites par les observateurs de l'UNESCO, de l'ESA, de la FIA et de la SIPT.

16. Au titre de ce même point, le Sous-Comité a entendu un exposé technique sur le programme russe de recherche spatiale fondamentale pour la période 2006-2015, par un représentant de la Fédération de Russie.

17. À la 638^e séance, le Président a présenté le programme de la quarante-troisième session du Sous-Comité et a passé en revue les activités spatiales de l'année écoulée, notamment les progrès importants réalisés grâce à la coopération internationale.

18. À la même séance, le Directeur du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat a passé en revue le programme de travail du Bureau.

E. Rapports nationaux

19. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports présentés par les États Membres (A/AC.105/857 et Add.1 et A/AC.105/C.1/2006/CRP.3), qu'il a examinés au titre du point 4 de l'ordre du jour intitulé "Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales". Il a recommandé au Secrétariat de continuer d'inviter les États Membres à présenter des rapports annuels sur leurs activités spatiales.

F. Colloque

20. Conformément à la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, un colloque avec l'industrie sur les radars à synthèse d'ouverture et leurs applications s'est tenu le 20 février 2006. Il était animé par Lothar Beckel de Geospace.

21. Lors de ce colloque, des exposés ont été présentés, qui portaient sur: l'utilisation de données de radar à synthèse d'ouverture (SAR) pour le développement durable, par G. Staples, de MacDonald Dettwiler (MDA) Geospatial Services; les produits et les services du radar à synthèse d'ouverture de pointe ERS/ENVISAT, par A. Celentano, de Eurimage SpA; l'utilisation des données de l'altimètre ERS dans le cadre du projet REFERENCE3D, par C. Cortes et L. Tripon, de Spot Image; les utilisations des radars à synthèse d'ouverture aux fins du développement social et économique durable en Inde, par M.Y.S. Prasad, de Antrix Corporation; les services opérationnels de détection par satellite des marées noires et des navires: une étude de cas d'Europe du Nord, par A. Jensen, Kongsberg Satellite Services AS; les services de TerraSAR-X, ses produits et ses applications, par J. Herrmann, de Infoterra; les produits et les services aux utilisateurs de COSMO-SkyMed, par E. Lopinto, de l'Agence spatiale italienne; l'utilisation de données des radars à synthèse d'ouverture dans le domaine maritime, par G. Riccobono, de Telespazio; la mission TerraSAR-X, une entreprise allemande en partenariat public-privé, par R. Werninghaus, de l'Agence aérospatiale allemande; et ALOS/PALSAR: aperçu et résultats escomptés, par T. Tadono, de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale.

G. Coordination des activités spatiales des organismes des Nations Unies et coopération interinstitutions

22. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la vingt-sixième Réunion interorganisations sur les activités spatiales s'était tenue à Paris du 18 au 20 janvier 2006. Il était saisi du rapport de la Réunion sur ses délibérations (A/AC.105/859) et du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2006-2007 (A/AC.105/858). Il a noté que la vingt-septième Réunion interorganisations se tiendrait à l'Office des Nations Unies à Vienne du 17 au 19 janvier 2007.

23. Le Sous-Comité a noté que la Réunion interorganisations avait commencé à examiner deux nouveaux points de l'ordre du jour: la participation d'organismes des Nations Unies au processus mené par le Groupe de travail spécial sur l'observation de la Terre et les enseignements tirés de l'application des techniques spatiales aux opérations de secours en cas de catastrophe. À cet égard, il a noté que la Réunion inviterait les organismes des Nations Unies traitant de questions humanitaires à lui faire rapport à sa prochaine session sur leurs expériences concernant l'application des techniques spatiales aux opérations de secours en cas de catastrophe.

24. Le Sous-Comité a noté que la Réunion interorganisations avait mis à jour la liste des initiatives concernant l'espace des États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et des organismes des Nations Unies qui donnaient suite aux recommandations spécifiques énoncées dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (voir A/AC.105/C.1/2006/CRP.4). Il a noté que cette liste était un instrument utile pour éviter les double emplois et créer des synergies entre les utilisateurs finals et les fournisseurs de moyens spatiaux qui souhaitaient mettre en œuvre les mesures préconisées dans le Plan. Il a également noté que le Bureau des affaires spatiales avait créé une page Web qui facilitait la navigation dans la liste (www.uncosa.unvienna.org/wssd/index.html).

25. Le Sous-Comité a noté que, immédiatement après sa vingt-sixième session, le 20 janvier 2006, la Réunion interorganisations avait tenu son troisième débat informel ouvert aux États membres et aux observateurs du Comité, qui avait eu pour thème les technologies spatiales pour le développement durable et la gestion des catastrophes: perspectives au sein du système des Nations Unies. Le Sous-Comité a en outre pris note de l'invitation de la Réunion interorganisations à proposer des thèmes susceptibles d'être examinés à son prochain débat informel ouvert.

26. Le Sous-Comité a noté que la brochure de la Réunion interorganisations intitulée "Space solutions for the world's problems: how the United Nations family is using space technology for sustainable development" avait été traduite en espagnol et en français ("Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies mettent la technologie spatiale au service du développement durable"). Il a également noté que la Réunion la mettrait à jour pour y inclure les applications des techniques spatiales aux opérations de maintien de la paix, à la sécurité alimentaire et à la prévention des catastrophes.

H. Adoption du rapport du Sous-Comité scientifique et technique

27. Après avoir examiné les points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa [...] séance, le [...] mars 2006, a adopté son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui contient ses vues et recommandations exposées dans les paragraphes ci-après.

II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

28. Conformément à la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a poursuivi l'examen du point 5 de son ordre du jour, intitulé "Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales".

29. À la 640^e séance, la Spécialiste des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales a donné un aperçu des activités entreprises et prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

30. Les représentants du Brésil, du Canada, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Japon, du Maroc et du Mexique ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour.

31. Le représentant de l'Afrique du Sud a fait un exposé technique sur le grand télescope pour l'Afrique australe au titre de ce point.

32. Conformément à la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, à sa 641^e séance, le Sous-Comité a convoqué de nouveau le Groupe de travail plénier, sous la présidence de Muhammad Nasim Shah (Pakistan). Le Groupe de travail plénier a tenu [...] séances du [...] au [...]. À sa [...] séance, le [...], le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier qui figure à l'annexe [I] du présent rapport.

A. Activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

33. Le Sous-Comité était saisi du rapport de la Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/861). Il a noté que les activités prévues pour 2005 au titre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales avaient été menées à bien et s'est félicité du travail accompli par la Spécialiste à cet égard.

34. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que, depuis sa session précédente, des ressources supplémentaires pour 2005 avaient été fournies par divers États Membres et organisations, comme il était indiqué dans le rapport de la Spécialiste (A/AC.105/861, par. 51 et 52).

35. Néanmoins, comme les années précédentes, le Sous-Comité s'est déclaré préoccupé par le montant toujours limité des moyens financiers disponibles pour exécuter le Programme et a appelé les États Membres à en compléter le financement

par des contributions volontaires. Estimant que les ressources limitées de l'ONU devraient être consacrées essentiellement aux activités ayant le degré de priorité le plus élevé, il a fait observer que l'exécution du Programme constituait l'activité prioritaire du Bureau des affaires spatiales.

36. Le Sous-Comité a noté que le Programme aidait les pays en développement et les pays dont l'économie est en transition à tirer parti des activités spatiales conformément aux recommandations d'UNISPACE III, en particulier à celles figurant dans "Le Millénaire de l'espace: la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain"¹ et dans le rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur l'examen de l'application des recommandations d'UNISPACE III (A/59/174).

37. Le Sous-Comité a noté qu'en plus des conférences, stages de formation, ateliers, séminaires et colloques prévus (voir plus loin, par. [...]), le Programme pour 2006 comprendrait d'autres activités, qui viseraient principalement à:

- a) Contribuer au renforcement des capacités des pays en développement par l'intermédiaire des centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU;
- b) Consolider le programme de bourses de longue durée afin d'appuyer l'exécution de projets pilotes;
- c) Promouvoir la participation des jeunes aux activités spatiales;
- d) Appuyer ou lancer des projets pilotes afin de compléter les activités du Programme menées dans des domaines présentant un intérêt prioritaire pour les États Membres;
- e) Donner, sur demande, des conseils techniques aux États Membres, aux organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ainsi qu'aux organisations nationales et internationales compétentes;
- f) Élargir l'accès aux données et autres informations relatives à l'espace.

1. Année 2005

Réunions, séminaires, colloques, stages de formation et ateliers

38. S'agissant des activités exécutées en 2005 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, le Sous-Comité a remercié les Gouvernements de l'Algérie, de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, de la Chine, des Émirats arabes unis, des États-Unis d'Amérique, du Japon, du Nigéria et de la Suède, ainsi que l'ESA, l'Académie internationale d'astronautique, la Fédération internationale d'astronautique, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui ont coparrainé les divers ateliers, colloques et stages de formation tenus dans le cadre du Programme, comme indiqué dans le rapport de la Spécialiste des applications spatiales (A/AC.105/861, par. 52 et annexe I).

Bourses de longue durée pour une formation approfondie

39. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement italien d'avoir offert, par l'intermédiaire de l'École polytechnique de Turin ainsi que de l'Institut d'études supérieures Mario Boella, et en collaboration avec l'Institut électrotechnique national Galileo Ferraris, quatre bourses de 12 mois pour effectuer des études de troisième cycle sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) et leurs applications.

40. Le Sous-Comité a noté qu'il importait de développer les possibilités de formation approfondie pour tout ce qui touche aux sciences et techniques spatiales et à leurs applications au moyen de bourses de longue durée, et il a instamment prié les États Membres d'offrir de telles possibilités dans leurs établissements spécialisés.

Services consultatifs techniques

41. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des services consultatifs techniques fournis dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, à l'appui d'activités et de projets favorisant la coopération régionale et mondiale dans ce domaine, comme il était indiqué dans le rapport de la Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/861, par. 32 à 40).

2. Année 2006

Réunions, séminaires, colloques stages de formation et ateliers

42. Le Sous-Comité a recommandé d'approuver le programme ci-après de réunions, séminaires, colloques stages de formation et ateliers qui seront organisés conjointement par le Bureau des affaires spatiales, les autorités du pays d'accueil et d'autres organismes en 2006:

a) Réunion d'experts ONU/ESA/Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes sur les projets de télédétection pour la région de l'Hindou-Kouch et de l'Himalaya, qui doit se tenir à Katmandou du 6 au 10 mars;

b) Atelier régional ONU/Syrie/ESA sur l'application des techniques spatiales à la gestion des catastrophes en Asie occidentale et en Afrique du Nord, qui doit se tenir à Damas du 22 au 26 avril;

c) Atelier régional ONU/Zambie sur l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) en Afrique subsaharienne, qui doit se tenir à Lusaka du 26 au 30 juin;

d) Colloque ONU/Autriche/ESA sur les applications des techniques spatiales au service du développement durable: soutenir le plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable, qui doit se tenir à Graz (Autriche) en septembre;

e) Atelier ONU/Fédération internationale d'aéronautique sur la sensibilisation à l'espace dans les écoles, qui doit se tenir à Valence (Espagne) les 29 et 30 septembre;

- f) Stage de formation ONU/ESA sur les applications des GNSS, qui doit se tenir en Chine en novembre;
- g) Atelier ONU/Ukraine sur le droit de l'espace, qui doit se tenir en Ukraine du 6 au 9 novembre;
- h) Atelier ONU sur les sciences spatiales fondamentales: sciences solaires et héliosphériques, qui doit se tenir à Bangalore (Inde) du 27 novembre au 1^{er} décembre;
- i) Stage de formation ONU/Afrique du Sud sur les systèmes de recherche et de sauvetage assistés par satellite, qui doit se tenir en Afrique du Sud en novembre-décembre; et
- j) Ateliers et stages de formation qui doivent être organisés dans les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU.

B. Service international d'information spatiale

43. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la dix-septième et dernière livraison de la série *Seminars of the United Nations Programme on Space Applications*, qui contient une sélection de documents sur les activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, avait été publiée. Il a également pris note avec satisfaction de la publication de *Highlights in Space 2005*², ouvrage établi à partir d'un rapport de la FIA, en coopération avec l'Institut international de droit spatial. Il a adressé ses remerciements aux personnes ayant contribué à ces travaux.

44. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Secrétariat avait continué d'étoffer le Service international d'information spatiale et le site Web nouvellement amélioré et perfectionné du Bureau des affaires spatiales (www.oosa.unvienna.org). Il a également noté avec satisfaction que le secrétariat tenait un site Web sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies (www.uncosa.unvienna.org).

C. Coopération régionale et interrégionale

45. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des efforts constants déployés dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, conformément à la résolution 45/72 de l'Assemblée générale en date du 11 décembre 1990, en vue de piloter l'action menée au niveau international pour créer des centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales dans les établissements d'enseignement nationaux ou régionaux existant dans les pays en développement. Il a également noté que chaque centre, une fois créé, pouvait se développer et intégrer un réseau consacré à des aspects précis des programmes des établissements susmentionnés dans le domaine des sciences et des techniques spatiales dans chaque région.

46. Le Sous-Comité a rappelé que, dans sa résolution 50/27 du 6 décembre 1995, l'Assemblée générale avait approuvé les recommandations du Comité tendant à ce que ces centres soient mis en place dans les meilleurs délais sur la base de

l'affiliation à l'Organisation des Nations Unies, affiliation qui leur donnerait la notoriété indispensable et leur permettrait d'attirer des donateurs et d'établir des relations scientifiques avec des institutions nationales et internationales dans le domaine de l'espace.

47. Le Sous-Comité a noté également que l'Assemblée générale, dans sa résolution 60/99, était convenue que les centres régionaux devraient continuer à rendre compte au Comité de leurs activités chaque année.

48. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction qu'en 2005 le Programme s'était efforcé: a) de contribuer au développement de pages Web pour tous les centres régionaux; b) de diffuser dans le monde entier des informations sur les activités de formation menées par les centres régionaux; c) de communiquer des informations sur les centres régionaux en vue de leur inclusion dans des répertoires et des bulletins d'information internationaux; d) d'élaborer des panneaux d'information sur les centres régionaux en vue de les intégrer à l'exposition permanente sur l'espace du Bureau des affaires spatiales à Vienne; e) d'organiser la présentation d'exposés sur les réalisations des centres régionaux aux sessions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et lors d'activités organisées dans le cadre du Programme; et f) de mettre au point un outil commun de comptabilité pour les ressources financières accordées aux centres régionaux au titre du Programme.

49. Le Sous-Comité a également noté que les principales activités des centres régionaux ayant reçu un appui au titre du Programme en 2005 ainsi que celles prévues en 2006 et 2007 étaient exposées dans le rapport de la Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/861, annexe III).

50. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le centre régional pour l'Asie et le Pacifique, sis à New Delhi, avait célébré en 2005 son dixième anniversaire, et que sa réussite était exemplaire. Il a noté également que le Centre mettait au point un ensemble de stages venant s'ajouter aux quatre stages des programmes d'éducation élaborés par l'ONU, mettant l'accent sur l'application des techniques spatiales dans les domaines de la gestion des catastrophes, de la télésanté et de la gestion des ressources naturelles.

51. Le Sous-Comité a noté que le Centre régional africain de formation aux sciences et techniques spatiales, en langue anglaise, sis à Ile-Ife (Nigéria), tenait actuellement un stage postuniversitaire sur les communications satellite, les systèmes de télédétection et le système d'information géographique (SIG).

52. Le Sous-Comité a noté que le Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace, en langue française, sis à Rabat, tenait actuellement un stage postuniversitaire sur la télédétection et le SIG.

53. Le Sous-Comité a noté que le campus brésilien du Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes avait organisé en 2005 le troisième stage postuniversitaire sur la télédétection et le SIG, et prévoyait d'en organiser un quatrième en 2006. Outre les stages de formation postuniversitaires de neuf mois, le Centre proposait également, sur son campus mexicain, des stages de courte durée sur la télédétection et la cartographie. Le Sous-Comité a noté également que le Centre allait coopérer avec le Secrétariat temporaire de la Conférence de l'espace pour les Amériques.

54. Le Sous-Comité a noté que l'Agence spatiale chinoise, agissant en coopération avec le secrétariat de la Coopération multilatérale Asie-Pacifique concernant les techniques spatiales et leurs applications, organiserait son premier stage postuniversitaire de neuf mois sur les applications des techniques spatiales, en se fondant sur les quatre programmes d'éducation élaborés par l'ONU. Ce stage serait organisé et conduit par l'Université d'aéronautique et d'astronautique de Beijing. Le Gouvernement chinois et le secrétariat de la Coopération multilatérale Asie-Pacifique concernant les techniques spatiales et leurs applications fourniraient conjointement des bourses complètes ou partielles à certains participants des pays en développement de la région d'Asie et Pacifique.

55. Il a été noté que l'Assemblée générale, dans la résolution 60/99, avait noté avec satisfaction que le Gouvernement équatorien accueillerait la cinquième Conférence de l'espace pour les Amériques à Quito en juillet 2006. Le Sous-Comité a aussi noté que l'Équateur avait mis en place un comité national préparatoire à la Conférence et que le Gouvernement chilien tiendrait une réunion préparatoire à la Conférence lors du Salon international de l'aéronautique et de l'espace (FIDAE) qui aura lieu à Santiago les 28 et 29 mars 2006.

56. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la première Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable s'était tenue à Abuja du 23 au 25 novembre 2005. Le Sous-Comité a aussi noté que la Conférence des dirigeants africains se tiendrait tous les deux ans, et que le Gouvernement sud-africain avait proposé d'accueillir la deuxième Conférence prévue pour 2007, et le Gouvernement algérien avait proposé d'accueillir la troisième Conférence, qui devra se tenir en 2009.

57. Le Sous-Comité a noté que la 12^e réunion du Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales tenue à Kitakyushu (Japon) en octobre 2005 s'était concentrée sur l'utilisation des techniques spatiales pour atténuer les effets des catastrophes naturelles. Il a aussi noté que la 13^e réunion du Forum se tiendrait en Indonésie en novembre 2006.

IV. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications pour les pays en développement et la surveillance de l'environnement terrestre

58. Conformément à la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a poursuivi l'examen du point 7 de l'ordre du jour, relatif à la télédétection de la Terre.

59. À cette occasion, les participants ont passé en revue les programmes de télédétection menés à l'échelon national ou en coopération. Des exemples de programmes nationaux ainsi que de coopération bilatérale, régionale et internationale ont été présentés. Les représentants de l'Allemagne, du Brésil, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la France, de l'Inde, du Japon, du Nigéria et de la République du Corée ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour. L'observateur de l'UNITAR a également fait une déclaration.

60. Le représentant de l'Allemagne a présenté un exposé technique sur les activités actuelles du DLR en matière d'application de la télédétection au développement durable et à la gestion des risques naturels.

61. Le Sous-Comité a souligné l'importance des données satellitaires d'observation de la Terre pour appuyer les travaux menés dans un certain nombre de domaines de développement essentiels tels que l'hydrologie, l'océanographie, y compris l'altimétrie et la température superficielle de la mer, la gestion des ressources en eau, la pêche, la gestion des zones humides, la surveillance de l'environnement marin, la gestion des zones côtières et de l'agriculture, la sécurité alimentaire, la gestion des forêts et la déforestation, la sécheresse et la désertification, la gestion de l'utilisation des sols, l'administration des terres et la gestion des ressources naturelles, la prospection des réserves de gaz et de pétrole, l'étude des écosystèmes, la surveillance du paludisme et d'autres maladies transmises par vecteur, la surveillance de l'environnement, l'alerte précoce en cas de catastrophe naturelle, la surveillance et le contrôle des incendies de forêt, la météorologie et la surveillance du temps et la prévision de conditions météorologiques particulières telles que les typhons, les inondations, les tempêtes de sable et les marées rouges, la surveillance et la prévision de la circulation atmosphérique et de la qualité de l'air, la surveillance du changement climatique mondial et des gaz à effet de serre, la surveillance de la calotte glaciaire, la cartographie haute résolution, la planification urbaine, la gestion des transports, la sûreté de l'aviation et l'aide humanitaire. Le Sous-Comité a souligné qu'il y avait aujourd'hui et qu'il y aurait dans l'avenir de plus en plus de capteurs spatiaux embarqués sur des satellites – tels que ADEOS-II (MIDORI-II), le satellite avancé d'observation des sols ALOS, les satellites Aqua, le satellite Aquarius/SAC-D, le satellite Pathfinder d'observation des nuages et des aérosols à l'aide d'un lidar infrarouge (CALIPSO), CARTOSAT-1, les satellites CBERS-2B, CBERS-3 et CBERS-4, le satellite météorologique, d'observation océanique et de télécommunications COMS, le satellite d'observation de la Terre Envisat, la série de satellites de la Mission d'observation du climat mondial (GCOM), GOES, GOES-R, le satellite d'observation des gaz à effet de serre (GOSAT), les satellites IRS, IRS-1C, IRS-1D, IRS-P3, Jason 2, KOMPSAT-2, KOMPSAT-3, Landsat-5 et Landsat-7, Metop, le Système opérationnel d'observation de l'environnement en orbite polaire (NPOESS) des États-Unis d'Amérique, NigeriaSat-1 et NigeriaSat-2, OCEANSAT-1, Oceansat 3, Odin, le microsatellite de polarisation et anisotropie des réflectances au sommet de l'atmosphère, couplées avec un satellite d'observation emportant un lidar (PARASOL), RADARSAT, RESOURCESAT-1, SciSat-1, le satellite de mesure de l'humidité des sols et de la salinité des océans SMOS, SPOT, SSR-1, Terra, le satellite d'expérimentation technologique TES et le satellite de mesure des précipitations tropicales TRMM.

62. Le Sous-Comité a pris note d'un certain nombre de projets internationaux dans le domaine de l'exploitation des techniques spatiales destinés à appuyer le développement durable, tels que le programme ALTIKA, le partenariat d'observation de la Terre des Amériques, l'initiative TIGER de l'ESA, le programme Megha-Tropiques, le projet Pléiades, le programme de surveillance de la végétation et de l'environnement par un nouveau microsatellite, la mission de mesure des précipitations mondiales Global Precipitation Measurement (GPM), le système de collecte de données et d'alerte aux catastrophes et le système de gestion des crises pour la gestion des catastrophes naturelles, qui comprend le projet pilote

“Sentinel-Asia”, et le partenariat stratégique entre la Chine et le Brésil relatif au satellite sino-brésilien d’exploration des ressources terrestres (CBERS). Le Sous-Comité a noté avec satisfaction l’établissement au Guyana d’un centre de surveillance des changements environnementaux en Amazonie et dans les Caraïbes.

63. Le Sous-Comité a souligné combien il importait d’assurer un accès non discriminatoire à un coût et dans des délais raisonnables aux données de télédétection et aux informations qui en découlent, ainsi que de renforcer les capacités d’adoption et d’utilisation des techniques de télédétection, en particulier pour répondre aux besoins des pays en développement.

64. Le Sous-Comité a encouragé la poursuite de la coopération internationale en matière d’exploitation des satellites de télédétection, en particulier par la mise en commun des données d’expérience et des techniques dans le cadre de projets en collaboration bilatéraux, régionaux et internationaux. Il a noté le rôle important joué par des organismes tels que le CEOS, la SIPT et la FIA et par des entités internationales telles que le Partenariat de la stratégie mondiale intégrée d’observation pour promouvoir la coopération internationale en matière d’exploitation des techniques de télédétection, en particulier au profit des pays en développement.

65. Le Sous-Comité a noté que le Groupe de travail spécial sur l’observation de la Terre continuait de mettre en œuvre son plan sur 10 ans en vue de l’établissement du système mondial des systèmes d’observation de la Terre (GEOSS), qui a été approuvé par les gouvernements participant au troisième Sommet sur l’observation de la Terre tenu à Bruxelles le 16 février 2005. Ce plan vise à apporter des avantages concrets à la société mondiale dans neuf grands domaines socioéconomiques. Le Sous-Comité a noté également les importants progrès réalisés en 2005 par le Groupe de travail spécial concernant l’établissement de ses relations de gouvernance et l’élaboration de son plan de travail 2006.

66. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le programme européen de Surveillance mondiale pour l’environnement et la sécurité (GMES) non seulement favorisait la coopération européenne, mais renforçait aussi la coopération internationale.

67. Le Sous-Comité a noté que la troisième Conférence internationale sur les systèmes d’alerte précoce (EWC III), qui portera sur l’application de la télédétection par satellite à la prévention des catastrophes, se tiendrait à Bonn (Allemagne) du 27 au 29 mars 2006.

Notes

¹ *Rapport de la troisième Conférence des Nations Unies sur l’exploration et les utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique, Vienne, 19-30 juillet 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.I.3), chap. I, résolution 1.

² Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.06.I.6.